

2016-5486  
2017-02-02

Diurex herbicide technique

**POUR USAGE DANS LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE  
RECONDITIONNEMENT**

**NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 27567 LOI SUR LES PRODUITS  
ANTIPARASITAIRES**

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DU PERSONNEL NON AUTORISÉ**

**AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LES YEUX**

**GARANTIE : Diuron 98,5 %**

**CONTENU NET : 25 kg**

Adama Agricultural Solutions Canada Ltd.  
302 - 179 McDermot Avenue  
Winnipeg, MB  
R3B 0S1  
855-264-6262

Agent Canadien:  
David Latter  
D.W. Latter and Associates  
44 Tamarack Circle Road  
Toronto, ON M9P 3T9  
1 416 614-4769

**MODE D'EMPLOI :**

Pour usage dans la fabrication d'un herbicide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* seulement.

**PRÉCAUTIONS :**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DU PERSONNEL NON AUTORISÉ.  
IRRITANT POUR LES YEUX. PEUT IRRITER LES YEUX, LE NEZ, LA GORGE ET LA PEAU. Éviter le contact avec les yeux. Éviter de respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Nocif en cas d'ingestion. Ne pas réutiliser les contenants.

**PREMIERS SOINS :**

**INGESTION :** Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS:** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation, lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Traiter selon les symptômes.

**ÉLIMINATION :**

Les fabricants canadiens du présent produit doivent éliminer les matières actives et les contenants conformément à la réglementation municipale ou provinciale.

Pour des renseignements détaillés concernant l'élimination ou le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale chargée de la réglementation ou au fabricant. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.